



REUNION DU BUREAU EXECUTIF

MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

COMPTE-RENDU

Présents : **Jean-François Chevalier, Marianne Jouve, Olivier de Mourgues, Martine Meunier, Dominique Sechet, Eve Scheltens & David Toledano**

Invité : **Dominique Leclerc**

Excusée : **Marie Louise Das,**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations générales

- ♣ le dispositif BridgeBox : réseau des clubs et diffusion des boites de jeu.
- ♣ présence du Comité aux Assemblées Générales des clubs

2. Finances

- ♣ bilan de la saison 2018/2019
- ♣ orientations saison 2019/2020 :
Examen de maître assistant : prise en charge

3. Compétitions

- ♣ décisions concernant les joueurs désirant jouer dans l'Yonne
- ♣ envoi du passeport

4. Communication/Développement

- ♣ compte-rendu de la réunion restreinte du 11 juillet 2019
- ♣ Opération "Portes ouvertes" ?

5. Enseignement/Jeunesse

- ♣ bilan de la réunion moniteurs et initiateurs
- ♣ Club jeunesse du lundi soir, pérennité ?
- ♣ Bilan financier
- ♣ Détection des meilleurs jeunes
- ♣ Réunion du 28 septembre : difficultés liées au samedi matin

6. Questions diverses

- ♣ prêt de la salle de jeu

La séance est ouverte à 19 h 30

1 - Informations Générales

Informations du Comité Fédéral du 20 juin 2019

Une e-licence va être mise en place suite à un accord avec FunBridge
C'est une cotisation informatique s'élevant à 14,99 € qui permettra de jouer sur FunBridge, mais qui pourrait être interprétée par des non-licenciés comme une possibilité de jouer dans un club sans prendre la licence FFB.

Quid des règles d'assurance ? et des risques de conflits avec les présidents de Club ?
Il sera nécessaire d'éclaircir les règles d'utilisation de cette nouvelle « e-licence ».

- ♣ **le dispositif BridgeBox** : réseau des clubs et diffusion des boites de jeu.
67 % des Clubs du Hurepoix ont accepté de rentrer dans le Réseau BridgeBox à ce jour.
(10 cours gratuits pour la première année).
Le Comité a acheté 200 BridgeBox, ce qui représente 5 BridgeBox offertes par Club
Si les Clubs le souhaitent, ils peuvent en acquérir d'autres auprès de la Fédération au tarif de 12 €.
Une analyse comparative sera faite en fin d'année 2019-2020 sur le nombre de nouvelles licences que cette campagne aura produit (par rapport au nombre de licences nouvelles des années antérieures) et une rétrocession sur le nombre de Bridgebox achetée pourra être envisagée.
Olivier et Eve rédigent une proposition en ce sens pour le C.A.

- ♣ **Présence du Comité aux Assemblées Générales des clubs**

Il est rappelé que la présence d'un représentant du Comité est prévue à chaque AG de Clubs. Il faut donc faire remonter les dates des AG au Comité pour que la représentation du Comité puisse être organisée.

Eve sera présente à l'Assemblée Générale du Club de Dourdan samedi 14 septembre.

2. Finances

- ♣ **Bilan de la saison 2018/2019**

Le budget global annuel du Comité s'élève à environ 610 000 €

Au 30 juin 2019, un résultat positif brut est dégagé

Il est dû à une baisse de la dotation aux amortissements et à quelques produits exceptionnels constatés en fin d'exercice.

Une baisse de 9% (40 000€) sur les résultats des compétitions est enregistrée et demeure préoccupante.

La masse salariale est restée quasi constante (- 4 000€) en considérant les changements de comptes dus au passage à l'auto-entrepreneuriat des arbitres au 1^{er} janvier 2019.

- ♣ **Orientations saison 2019/2020 :**

Le maximum d'économies ayant été réalisées sur le fonctionnement (électricité, photocopieurs, téléphonie etc.) c'est sur les compétitions et le recrutement que devront se porter tous les efforts sur 2019/2020.

Examen de maître assistant : prise en charge

Afin d'inciter les moniteurs à passer l'examen et ainsi professionnaliser les Ecoles de Bridge le BE proposera au CA une prise en charge financière des droits d'inscription à l'examen (300 €) de 50 %, l'autre moitié devant être prise en charge par le club d'origine du candidat.

3. Compétitions

♣ Décisions concernant les joueurs désirant jouer dans l'Yonne

Compte tenu de la difficulté à faire appliquer les règles de territorialité entre le Hurepoix et l'Yonne, le BE propose que seules deux compétitions soient soumises à autorisation : En excellence l'Open par 4 et le Mixte par 4

Envoi du passeport

La décision d'envoyer par la poste le « Passeport » a été prise dans le but d'être sûr que tous les licenciés soient directement touchés et qu'ils puissent être plus tentés de participer aux compétitions. On verra si cet objectif est atteint en fonction de leur participation tout au long de l'année 2019/2020.

Le coût de l'envoi s'élève à 2 600 €

Par contre, à la suite d'une erreur entre l'imprimeur et le routeur, cet envoi s'est fait trop tard. L'an prochain il est décidé que l'envoi doit être fait avant le 30 juin 2020 pour que les Passeports arrivent avant la période des vacances d'été.

Hurepoix par 8

JF Chevalier souhaite qu'une réflexion soit menée sur cette compétition pour y appliquer les mêmes règles que pour les Interclubs (les membres d'une équipe sont obligatoirement issus du même Club)

4. Communication/Développement

♣ Compte-rendu de la réunion restreinte du 11 juillet 2019

Ce compte rendu qui a été envoyé en même temps que l'ordre du jour du BE

Il est rapidement commenté

La répartition des tâches fera l'objet de sollicitations individuelles, notamment pour la mise à jour du site à partager avec Béchir.

♣ Opération "Portes ouvertes" ?

Compte tenu de la situation géographique de la « Maison du Bridge » il n'y a pas d'intérêt à renouveler l'expérience d'une journée « portes ouvertes »

Il est préférable d'inciter les clubs à en organiser dans leurs locaux.

5. Enseignement/Jeunesse

♣ Bilan de la réunion moniteurs et initiateurs

Peu d'éléments sont remontés de cette réunion.

♣ Club jeunesse du lundi soir, pérennité ?

La très faible fréquentation de ces soirées interroge ;

Il sera demandé à Brice de préciser ses objectifs et de voir s'il serait possible de les organiser dans un Club mieux desservi par les transports en commun

♣ Bilan financier

Marianne présente un bilan financier précis des activités JEUNESSE

Budget total 11 500 € répartis de la manière suivante :

60% cours Cadets Juniors

17% compétitions (frais d'arbitrage)

7,5%. Soirées Cadets Juniors

7,5% conférences J P Balian

Il serait nécessaire d'avoir une meilleure connaissance des jeunes réellement touchés et du public précis des différents cours financés par le Comité (par exemple initiation des profs de math du Lycée Corot de Savigny)

♣ Détection des meilleurs jeunes

Le programme envoyé par la FFB pour la journée du 28/09 interroge car les connaissances exigées ne correspondent pas à la tranche d'âge convoquée.

Les initiateurs seront-ils disponibles pour accompagner les jeunes à Saint Cloud ?

♣ Réunion du 28 septembre : difficultés liées au samedi matin

Actuellement très peu d'inscrits.

Plusieurs clubs ont des cours le samedi matin et ne peuvent pas participer.

Difficultés à motiver les initiateurs bénévoles pour participer à ces réunions : remise du CUB 2 aux présents.

6. Questions diverses

♣ Prêt de la salle de jeu

Une bridgeuse sollicite le Comité pour louer la salle pour fêter un anniversaire un samedi soir. (pas de compétition ce jour-là ni le lendemain).

Le BE propose une participation symbolique aux frais (100€) et de demander un chèque de caution en cas de dégradations

La séance est levée à 23 h.

